

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de LA TERRASSE

Numéro SIRET : 21380503900012

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DU TOUVET

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Budget Communal

ANNEE 2020

Code INSEE 38503	Commune de LA TERRASSE Budget Communal	BP 2020
----------------------------	--	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 539
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	122
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	650,03	0,00
2	Produit des impositions directes/population	382,04	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	704,31	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	838,33	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	55,14	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	51,80%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99,31%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	119,03%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2019.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 988 250,00	1 788 250,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 200 000,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	1 988 250,00	1 988 250,00
--	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 692 281,46	1 787 415,68

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	561 710,91	224 374,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 242 202,69

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	2 253 992,37	2 253 992,37
---	--------------	--------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	4 242 242,37	4 242 242,37
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	522 830,00	0,00	491 300,00		491 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	848 000,00	0,00	855 000,00		855 000,00
014	Atténuations de produits	75 000,00	0,00	65 000,00		65 000,00
65	Autres charges de gestion courante	179 458,00	0,00	184 748,00		184 748,00
Total des dépenses de gestion courante		1 625 288,00	0,00	1 596 048,00		1 596 048,00
66	Charges financières	42 234,12	0,00	42 874,07		42 874,07
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	0,00	1 500,00		1 500,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000,00		10 000,00		10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 679 022,12	0,00	1 650 422,07		1 650 422,07
023	Virement à la section d'investissement (5)	311 425,68		294 535,73		294 535,73
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	44 292,20		43 292,20		43 292,20
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		355 717,88		337 827,93		337 827,93
TOTAL		2 034 740,00	0,00	1 988 250,00		1 988 250,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 988 250,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	5 000,00	0,00	5 000,00		5 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	149 300,00	0,00	103 250,00		103 250,00
73	Impôts et taxes	1 417 943,00	0,00	1 351 500,00		1 351 500,00
74	Dotations, subventions et participations	237 897,00	0,00	308 500,00		308 500,00
75	Autres produits de gestion courante	21 000,00	0,00	18 000,00		18 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 831 140,00	0,00	1 786 250,00		1 786 250,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	3 600,00	0,00	2 000,00		2 000,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)			0,00		0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 834 740,00	0,00	1 788 250,00		1 788 250,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00		0,00
TOTAL		1 834 740,00	0,00	1 788 250,00		1 788 250,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

200 000,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 988 250,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

337 827,93

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 160,00	12 084,00	15 000,00		27 084,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	30 926,00	0,00	106 400,00		106 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	2 278 409,30	549 626,91	1 445 405,82		1 995 032,73
	Total des dépenses d'équipement	2 339 495,30	561 710,91	1 566 805,82		2 128 516,73
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	77 979,09	0,00	125 475,64		125 475,64
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses financières	77 979,09	0,00	125 475,64		125 475,64
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 417 474,39	561 710,91	1 692 281,46		2 253 992,37
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00		0,00
	TOTAL	2 417 474,39	561 710,91	1 692 281,46		2 253 992,37
						+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					0,00
						=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					2 253 992,37

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	483 306,00	224 374,00	717 577,00		941 951,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	929 823,63	0,00	151 323,16		151 323,16
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	1 413 129,63	224 374,00	868 900,16		1 093 274,16
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	50 000,00	0,00	120 000,00		120 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	506 044,30	0,00	460 687,59		460 687,59
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes financières	556 044,30	0,00	580 687,59		580 687,59
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 969 173,93	224 374,00	1 449 587,75		1 673 961,75
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	311 425,68		294 535,73		294 535,73
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	44 292,20		43 292,20		43 292,20
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	355 717,88		337 827,93		337 827,93
	TOTAL	2 324 891,81	224 374,00	1 787 415,68		2 011 789,68
						+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					242 202,69
						=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					2 253 992,37

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

337 827,93

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	491 300,00		491 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	855 000,00		855 000,00
014	Atténuations de produits	65 000,00		65 000,00
65	Autres charges de gestion courante	184 748,00		184 748,00
66	Charges financières	42 874,07	0,00	42 874,07
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	0,00	1 500,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	43 292,20	43 292,20
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000,00		10 000,00
023	Virement à la section d'investissement		294 535,73	294 535,73
Dépenses de fonctionnement - Total		1 650 422,07	337 827,93	1 988 250,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 988 250,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	125 475,64	0,00	125 475,64
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	27 084,00	0,00	27 084,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	106 400,00	0,00	106 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 995 032,73	0,00	1 995 032,73
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		2 253 992,37	0,00	2 253 992,37

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 253 992,37
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 000,00		5 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	103 250,00		103 250,00
73	Impôts et taxes	1 351 500,00		1 351 500,00
74	Dotations, subventions et participations	308 500,00		308 500,00
75	Autres produits de gestion courante	18 000,00	0,00	18 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	0,00	2 000,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	1 788 250,00	0,00	1 788 250,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

200 000,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 988 250,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	120 000,00	0,00	120 000,00
13	Subventions d'investissement	941 951,00	0,00	941 951,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	151 323,16	0,00	151 323,16
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		43 292,20	43 292,20
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		294 535,73	294 535,73
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	1 213 274,16	337 827,93	1 551 102,09

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

242 202,69

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

460 687,59

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 253 992,37

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	522 830,00	491 300,00	
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	4 700,00	4 700,00	
60611	Eau et assainissement	5 000,00	5 500,00	
60612	Énergie - Électricité	44 000,00	43 000,00	
60621	Combustibles	41 000,00	38 000,00	
60622	Carburants	5 000,00	6 500,00	
60623	Alimentation	75 000,00	50 000,00	
60624	Produits de traitement	3 000,00	2 500,00	
60628	Autres fournitures non stockées	3 000,00	7 000,00	
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	20 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00	7 000,00	
60633	Fournitures de voirie	1 500,00	1 500,00	
60636	Vêtements de travail	2 500,00	2 500,00	
6064	Fournitures administratives	4 400,00	4 600,00	
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	700,00	700,00	
6067	Fournitures scolaires	14 000,00	15 000,00	
6068	Autres matières et fournitures		1 000,00	
611	Contrats de prestations de services	11 000,00	9 000,00	
6132	Locations immobilières		0,00	
6135	Locations mobilières	15 000,00	14 000,00	
61521	Terrains	2 500,00	3 500,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	12 000,00	10 000,00	
615228	Entretien et réparations autres bâtiments		0,00	
615231	Entretien et réparations voiries	15 000,00	23 000,00	
615232	Entretien et réparations réseaux	12 000,00	13 000,00	
61524	Bois et forêts	8 000,00	7 200,00	
61551	Matériel roulant	5 000,00	4 500,00	
61558	Autres biens mobiliers	7 000,00	5 000,00	
6156	Maintenance	20 000,00	25 000,00	
6161	Assurance multirisques	10 000,00	11 000,00	
6162	Assurance obligatoire dommage - construction		0,00	
6168	Autres primes d'assurance	580,00	600,00	
617	Etudes et recherches	2 000,00	2 000,00	
6182	Documentation générale et technique	1 700,00	1 800,00	
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	5 000,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 200,00	1 000,00	
6226	Honoraires	7 000,00	5 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	30 000,00	22 000,00	
6231	Annonces et insertions	2 000,00	4 000,00	
6232	Fêtes et cérémonies	3 500,00	3 500,00	
62321	libellé non renseigné	10 000,00	10 000,00	
6233	Foires et expositions	2 000,00	2 000,00	
6236	Catalogues et imprimés	2 500,00	2 500,00	
6237	Publications	8 000,00	8 100,00	
6238	Divers		0,00	
6247	Transports collectifs	4 800,00	4 500,00	
6256	Missions	200,00	500,00	
6257	Réceptions	2 600,00	2 500,00	
6261	Frais d'affranchissement	6 500,00	5 000,00	
6262	Frais de télécommunications	7 500,00	8 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	500,00	500,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	500,00	500,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 000,00	8 200,00	
6284	Redevances pour services rendus	3 500,00	4 500,00	
62876	A un GFP de rattachement	55 700,00	22 000,00	
6288	Autres services extérieurs	13 000,00	21 000,00	
63512	Taxes foncières	10 000,00	11 500,00	
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	250,00	400,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
012	Charges de personnel et frais assimilés	848 000,00	855 000,00	
6218	Autre personnel extérieur	20 000,00	15 000,00	
6331	Versement de transport	4 800,00	5 300,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 000,00	2 700,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	12 000,00	12 000,00	
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	2 500,00	2 000,00	
6411	Personnel titulaire	450 000,00	400 000,00	
6413	Personnel non titulaire	85 000,00	148 000,00	
64162	Emplois d'avenir		0,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	110 000,00	110 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	115 000,00	115 000,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	6 500,00	5 000,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	27 000,00	28 000,00	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	4 000,00	4 500,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	5 500,00	5 000,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	400,00	200,00	
6478	Autres charges sociales diverses	2 300,00	2 300,00	
014	Atténuations de produits	75 000,00	65 000,00	
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	75 000,00	65 000,00	
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	179 458,00	184 748,00	
6531	Indemnités	55 000,00	62 000,00	
6532	Frais de mission	300,00	0,00	
6533	Cotisations de retraite	2 500,00	0,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale		0,00	
6535	Formation	2 000,00	2 000,00	
6536	Frais de représentation du maire	1 600,00	0,00	
6541	Créances admises en non-valeur	800,00	800,00	
6553	Service d'incendie	54 958,00	55 448,00	
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales		0,00	
65548	Autres contributions	12 000,00	11 000,00	
6558	Autres contributions obligatoires	1 300,00	500,00	
65733	Départements		0,00	
657362	CCAS	16 000,00	20 000,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	33 000,00	33 000,00	
65888	Autres		0,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	1 625 288,00	1 596 048,00	
66	Charges financières (b)	42 234,12	42 874,07	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	41 434,12	42 374,07	
6688	Autres	800,00	500,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	1 500,00	1 500,00	
6714	Bourses et prix	500,00	500,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	
6748	Autres subventions exceptionnelles		0,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	10 000,00	10 000,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	1 679 022,12	1 650 422,07	
023	Virement à la section d'investissement	311 425,68	294 535,73	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	44 292,20	43 292,20	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	44 292,20	43 292,20	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	355 717,88	337 827,93	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	355 717,88	337 827,93	

Commune de LA TERRASSE - 38 - Budget Communal	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 034 740,00	1 988 250,00	
--	--------------	--------------	--

+

RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
------------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 988 250,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	5 000,00	5 000,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	5 000,00	5 000,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	149 300,00	103 250,00	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	700,00	500,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	1 000,00	1 000,00	
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	1 800,00	1 500,00	
70632	A caractère de loisirs		0,00	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	145 000,00	100 000,00	
70688	Autres prestations de services	100,00	100,00	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	200,00	150,00	
70848	aux autres organismes		0,00	
70878	par d'autres redevables	500,00	0,00	
73	Impôts et taxes	1 417 943,00	1 351 500,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	972 000,00	970 000,00	
73211	Attribution de compensation	221 172,00	230 000,00	
73221	FNGIR	108 471,00	105 000,00	
7336	Droits de place	300,00	500,00	
7338	Autres taxes		0,00	
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	46 000,00	46 000,00	
7362	Taxes de séjour		0,00	
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	70 000,00	0,00	
74	Dotations, subventions et participations	237 897,00	308 500,00	
7411	Dotations forfaitaire	115 000,00	105 000,00	
74121	Dotations de solidarité rurale	30 000,00	35 000,00	
74127	Dotations nationales de péréquation		0,00	
744	FCTVA	3 000,00	1 500,00	
745	Dotations spéciales au titre des instituteurs		0,00	
74712	Emplois d'avenir		0,00	
74718	Autres		0,00	
7473	Départements		0,00	
74751	GFP de rattachement		0,00	
7478	Autres organismes		0,00	
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle ...		80 000,00	
748311	Compensation des pertes de bases d'impos. à la CET		0,00	
748313	Dotations compensation de la réforme de la taxe professionnelle	57 097,00	55 000,00	
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la TP		0,00	
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)		0,00	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	3 800,00	4 000,00	
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	9 000,00	10 000,00	
74836	Dotations de compensation relatives à la TP - syndicales		0,00	
7488	Autres attributions et participations	20 000,00	18 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	21 000,00	18 000,00	
752	Revenus des immeubles	21 000,00	18 000,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		1 831 140,00	1 786 250,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
761	Produits de participations		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	3 600,00	2 000,00	
7711	Dépenses et pénalités perçus		0,00	
7713	Libéralités reçues		0,00	
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	1 600,00	0,00	
7788	Produits exceptionnels divers	2 000,00	2 000,00	
78	Reprises sur amortissements et provisions (d) (5)		0,00	
7875	Reprises sur prov. pour risques et charges exceptionnels		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 834 740,00	1 788 250,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	

Commune de LA TERRASSE - 38 - Budget Communal	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 834 740,00	1 788 250,00	

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	200 000,00
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 988 250,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	30 160,00	15 000,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	30 160,00	15 000,00	
2031	Frais d'études		0,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	
20422	Privé - Bâtiments et installations		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	30 926,00	106 400,00	
2111	Terrains nus		0,00	
2112	Terrains de voirie		0,00	
2115	Terrains bâtis		0,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes		4 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		1 000,00	
21318	Autres bâtiments publics		0,00	
2138	Autres constructions		0,00	
2152	Installations de voirie	2 500,00	15 300,00	
21538	Autres réseaux		0,00	
21571	Matériel roulant - Voirie		22 000,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	2 935,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		0,00	
21758	Autres installations, matériel et outillage techniques		7 350,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 190,00	17 950,00	
2184	Mobilier	2 100,00	12 500,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	16 201,00	26 300,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 278 409,30	1 445 405,82	
2312	Agencements et aménagements de terrains		0,00	
2313	Constructions	627 978,87	178 790,70	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 650 430,43	1 266 615,12	
Total des dépenses d'équipement		2 339 495,30	1 566 805,82	
16	Emprunts et dettes assimilées	77 979,09	125 475,64	
1641	Emprunts en euros	77 979,09	125 475,64	
27	Autres immobilisations financières		0,00	
275	Dépôts et cautionnements versés		0,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	
Total des dépenses financières		77 979,09	125 475,64	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		2 417 474,39	1 692 281,46	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	
2312	Agencements et aménagements de terrains		0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 417 474,39	1 692 281,46	

Commune de LA TERRASSE - 38 - Budget Communal	BP	2020
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

	+
RESTES A REALISER 2019 (11)	561 710,91
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 253 992,37

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	483 306,00	717 577,00	
1321	Etat et établissements nationaux	202 215,00	255 285,00	
1322	Régions	52 916,00	80 000,00	
1323	Départements	154 675,00	336 964,00	
1328	Autres	73 500,00	45 328,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	929 823,63	151 323,16	
1641	Emprunts en euros	929 823,63	151 323,16	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
2031	Frais d'études		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		1 413 129,63	868 900,16	
10	Dotations, fonds divers et réserves	556 044,30	580 687,59	
10222	F.C.T.V.A.	30 000,00	80 000,00	
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	40 000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	506 044,30	460 687,59	
024	Produits de cessions		0,00	
Total des recettes financières		556 044,30	580 687,59	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		1 969 173,93	1 449 587,75	
021	Virement de la section de fonctionnement	311 425,68	294 535,73	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	44 292,20	43 292,20	
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	10 373,47	10 373,47	
28031	Amortissements des frais d'études	3 800,00	3 800,00	
2804182	Autres org publics - Bâtiments et installations	26 778,73	26 778,73	
280422	Privé - Bâtiments et installations	2 340,00	2 340,00	
2804421	Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études	1 000,00	0,00	
2804422	Subv nature privé - Bâtiments et installations		0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		355 717,88	337 827,93	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
2031	Frais d'études		0,00	
2312	Agencements et aménagements de terrains		0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		355 717,88	337 827,93	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		2 324 891,81	1 787 415,68	

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	224 374,00
-----------------------------	------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	242 202,69
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 253 992,37
--	--------------

Commune de LA TERRASSE - 38 - Budget Communal	BP	2020
III - VOTE DU BUDGET	III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 10

LIBELLE : Zone d'Activités

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2117	Bois et forêts		0,00			0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes		0,00			0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrain		0,00			0,00
2138	Autres constructions		0,00			0,00
2152	Installations de voirie		0,00			0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains		0,00			0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00			0,00
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00			0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						0,00
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 11

LIBELLE : Ateliers Municipaux

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b 40 250,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
2031	Frais d'études			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		34 250,00
21318	Autres bâtiments publics			0,00		0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagem			0,00		0,00
2138	Autres constructions			0,00		0,00
2152	Installations de voirie			0,00		0,00
21571	Matériel roulant - Voirie			0,00		22 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie			0,00		0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage technie			0,00		0,00
21758	Autres installations, matériel et outillage technie			0,00		7 350,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			0,00		900,00
2184	Mobilier			0,00		4 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		6 000,00
2313	Constructions			0,00		6 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-40 250,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 13

LIBELLE : Informatique Mairie

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b 16 600,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		16 600,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			0,00		16 600,00
2184	Mobilier			0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00
2313	Constructions			0,00		0,00
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c		0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement			0,00		0,00
13251	GFP de rattachement			0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées			0,00		0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						-16 600,00
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 15

LIBELLE : Centre Village

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 12 084,00		b	b 163 800,00
20	Immobilisations incorporelles		12 084,00			15 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numé		12 084,00			15 000,00
2031	Frais d'études		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
204112	Etat - Bâtiments et installations		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			27 800,00
2111	Terrains nus		0,00			0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie		0,00			0,00
2115	Terrains bâtis		0,00			0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes		0,00			4 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terr		0,00			1 000,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00			0,00
2152	Installations de voirie		0,00			12 800,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie		0,00			0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techn		0,00			0,00
2161	Oeuvres et objets d'art		0,00			0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			121 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains		0,00			0,00
2313	Constructions		0,00			0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00			121 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 45 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	45 000,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	15 000,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	30 000,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-130 884,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 17

LIBELLE : Sécurité Village

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 2 500,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
2031	Frais d'études		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			2 500,00
2152	Installations de voirie		0,00			2 500,00
21538	Autres réseaux		0,00			0,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défe		0,00			0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00			0,00
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00			0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 500,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 21

LIBELLE : Ecole Primaire

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 178 758,79		b	b 80 440,70
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			9 650,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes		0,00			0,00
21312	Bâtiments scolaires		0,00			0,00
2138	Autres constructions		0,00			0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage technique		0,00			0,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements		0,00			0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00			450,00
2184	Mobilier		0,00			2 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			6 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		178 758,79			70 790,70
2313	Constructions		178 758,79			70 790,70
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00			0,00
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	100 000,00	d	296 886,00	
13	Subventions d'investissement		100 000,00			296 886,00
1321	Etat et établissements nationaux		0,00			121 579,00
1323	Départements		100 000,00			175 307,00
1328	Autres		0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00			0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						137 686,51
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 22

LIBELLE : Salle des Sports

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 103 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements		0,00			0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			103 000,00
2313	Constructions		0,00			100 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00			3 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-103 000,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 25

LIBELLE : Bibliothèque

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b 4 500,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		4 500,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			0,00		0,00
2184	Mobilier			0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles			0,00		4 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00
2313	Constructions			0,00		0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques			0,00		0,00
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c		0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement			0,00		0,00
1323	Départements			0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées			0,00		0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						-4 500,00
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 30
LIBELLE : Ecole Maternelle Restaurant Scol
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 10 206,12		b	b 17 893,88
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			11 100,00
21312	Bâtiments scolaires		0,00			0,00
2152	Installations de voirie		0,00			0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			6 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			5 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		10 206,12			6 793,88
2313	Constructions		0,00			0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		10 206,12			6 793,88
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00			0,00
1323	Départements		0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00			0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif					-28 100,00	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 51

LIBELLE : Mairie

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b 2 000,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		0,00
21311	Hôtel de ville			0,00		0,00
21318	Autres bâtiments publics			0,00		0,00
2152	Installations de voirie			0,00		0,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défe			0,00		0,00
2161	Oeuvres et objets d'art			0,00		0,00
2181	Installations générales, agencements et aména			0,00		0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			0,00		0,00
2184	Mobilier			0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		2 000,00
2313	Constructions			0,00		2 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques			0,00		0,00
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c		0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement			0,00		0,00
1323	Départements			0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées			0,00		0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						-2 000,00
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 66
LIBELLE : Electrification Rurale
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 184 330,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2151	Réseaux de voirie		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			184 330,00
2313	Constructions		0,00			0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00			184 330,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328 Autres	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-184 330,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 71

LIBELLE : Place de la Cave

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 206 313,44		b	b 329 105,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
2031	Frais d'études		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie		0,00			0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes		0,00			0,00
21758	Autres installations, matériel et outillage technique		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		206 313,44			329 105,00
2313	Constructions		0,00			0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		206 313,44			329 105,00
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	288 869,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		288 869,00	
1321	Etat et établissements nationaux		0,00		96 369,00	
1322	Régions		0,00		80 000,00	
1323	Départements		0,00		112 500,00	
1328	Autres		0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif			-246 549,44			

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 73

LIBELLE : Cimetière

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 80 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2116	Cimetières		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			80 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains		0,00			0,00
2313	Constructions		0,00			0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00			80 000,00
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00			0,00
1323	Départements		0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00			0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						-80 000,00
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 75

LIBELLE : Ordures Ménagères

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 78

LIBELLE : Voirie

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 154 348,56		b	b 464 886,24
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
2031	Frais d'études		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2112	Terrains de voirie		0,00			0,00
2115	Terrains bâtis		0,00			0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes		0,00			0,00
2151	Réseaux de voirie		0,00			0,00
2152	Installations de voirie		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		154 348,56			464 886,24
2313	Constructions		0,00			0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		154 348,56			464 886,24
238	Avances et acomptes versés sur commandes		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 79 374,00	d 90 914,00
13	Subventions d'investissement	79 374,00	90 914,00
1321	Etat et établissements nationaux	26 458,00	37 337,00
1322	Régions	52 916,00	0,00
1323	Départements	0,00	49 157,00
1326	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	4 420,00
1342	Amendes de police	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
 Excédent de financement si positif
 Besoin de financement si négatif

-448 946,80

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 83
LIBELLE : Ruisseaux La Terrasse
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 14 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
2031	Frais d'études		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2111	Terrains nus		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			14 000,00
2313	Constructions		0,00			0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00			14 000,00
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00			0,00
1321	Etat et établissements nationaux		0,00			0,00
1322	Régions		0,00			0,00
1323	Départements		0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00			0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						-14 000,00
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 84

LIBELLE : Enfouissement lignes

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b 63 500,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		63 500,00
2313	Constructions			0,00		0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques			0,00		63 500,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1323	Départements		0,00
1328	Autres		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-63 500,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 85

LIBELLE : Maison des Associations

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrain			0,00		0,00
2184	Mobilier			0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00
2313	Constructions			0,00		0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques			0,00		0,00
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c		0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement			0,00		0,00
1323	Départements			0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées			0,00		0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						0,00
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 86

LIBELLE : Acquisitions Foncières

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
2031	Frais d'études			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		0,00
2111	Terrains nus			0,00		0,00
2112	Terrains de voirie			0,00		0,00
2115	Terrains bâtis			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		0,00
1322	Régions		0,00
1323	Départements		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		0,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 89

LIBELLE : LE BOUCHET

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2111	Terrains nus		0,00			0,00
2151	Réseaux de voirie		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2313	Constructions		0,00			0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
1342	Amendes de police	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		0,00
---	--	------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de LA TERRASSE - 38 - Budget Communal	BP	2020
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 644 714,50									
1641 Emprunts en euros (total)					2 644 714,50									
75421	SA DEXIA CLF BANQUE	27/11/1997	25/12/1997	01/08/2001	457 347,05	F		5.25	3.19526		M	X	N	A-1
MIN096364EUR	SA DEXIA CLF BANQUE	26/06/1998	30/11/1998	01/02/1999	228 673,53	F		6.0	6.0		A	X	N	A-1
MIN154406EUR	SA DEXIA CLF BANQUE	01/09/2000	19/04/2002	01/11/2002	167 693,92	R	EURIBOR	5.78	3.29666		A	X	N	A-1
MIN215802EUR	SA DEXIA CLF BANQUE	14/06/2004	25/07/2004	01/02/2005	296 000,00	F		5.47	5.47		A	X	N	A-1
002917501	CAISSE REGIONAL CREDIT AGRICOL	16/04/2006	16/04/2006	16/04/2007	345 000,00	F		3.9	3.9		A	X	N	A-1
1131477	Etablissement CDC	01/02/2009	01/04/2009	01/02/2010	250 000,00	F		4.47	4.36249		A	X	N	A-1
	Société CAISSE D EPARGNE DE GRENOBLE	27/08/2019	26/09/2019	25/11/2019	900 000,00	F		1.01	0.95978		A	X	N	A-1
Total général					2 644 714,50									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2020											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 679 352,74					125 475,64	42 374,07	0,00	4 892,06
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 679 352,74					125 475,64	42 374,07	0,00	4 892,06
75421	N	0,00		125 077,83	4,33	F		3.19526	25 840,80	5 950,68	0,00	0,00
MIN096364EUR	N	0,00		59 071,04	3,08	F		6.0	13 503,14	3 544,26	0,00	0,00
MIN154406EUR	N	0,00		24 763,68	1,08	R	EURIBOR	3.29666	12 033,92	72,81	0,00	0,00
MIN215802EUR	N	0,00		224 641,66	19,08	F		5.47	6 463,21	12 287,90	0,00	0,00
002917501	N	0,00		241 653,86	16,25	F		3.9	10 285,35	9 424,50	0,00	0,00
1131477	N	0,00		151 903,70	9,08	F		4.36249	12 379,01	6 790,10	0,00	0,00
	N	0,00		852 240,97	18,33	F		0.95978	44 970,21	4 303,82	0,00	4 892,06
Total général		0,00		1 679 352,74					125 475,64	42 374,07	0,00	4 892,06

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	1 679 352,74					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		125 475,64	125 475,64
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		125 475,64	125 475,64
1641	Emprunts en euros	125 475,64	125 475,64
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	125 475,64	561 710,91	D001 0,00	687 186,55

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		457 827,93	III 457 827,93
Ressources propres externes de l'année (a)		120 000,00	120 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	80 000,00	80 000,00
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	40 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		337 827,93	337 827,93
2802	<i>Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre</i>	10 373,47	10 373,47
28031	<i>Amortissements des frais d'études</i>	3 800,00	3 800,00
2804182	<i>Autres org publics - Bâtiments et installations</i>	26 778,73	26 778,73
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	2 340,00	2 340,00
2804421	<i>Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études</i>	0,00	0,00
2804422	<i>Subv nature privé - Bâtiments et installations</i>	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	294 535,73	294 535,73

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	457 827,93	224 374,00	242 202,69	460 687,59	1 385 092,21

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 687 186,55
Ressources propres disponibles	IV 1 385 092,21
Solde	V = IV - II (6) + 697 905,66

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Commune de LA TERRASSE - 38 - Budget Communal	BP	2020
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

Commune de LA TERRASSE - 38 - Budget Communal	BP	2020
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					27 399,20	25 462,72										725,69	309,06	
SDH	2012	X	Aide Financement 11 logements sociaux Les Martinets	CAISSE DES DEPOTS GESTION DES PRETS	27 399,20	25 462,72	41,75	A	F	2,85	F		2,85			725,69	309,06	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					1 488 396,91	1 238 759,27										33 736,40	28 861,06	
ACTIS	2006	X	Compactage Contrats 1020613 et 1020615 Logemenst ACTIS OPALE =	Etablissement CDC	544 088,65	428 955,59	24,50	A	F	3,21	F		1,7			7 292,25	13 257,50	
ACTIS	2006	X	Compactage contrats 1020999 + 1017428 ACTIS OPALE	Etablissement CDC	36 479,86	27 133,25	22,50	A	F	2,75	F		2,75			746,16	813,21	
PLURALIS SOCIETE D HABITATION DES ALPES	2008	X	Logements PLURALIS Montabon Petrite Chartreuse	Etablissement CDC	29 375,20	27 240,16	39,50	A	F	4,6	F		4,6			1 253,05	235,48	
PLURALIS SOCIETE D HABITATION DES ALPES	2008	X	Logements PLURALIS Montabon Petite PLU3	Etablissement CDC	27 720,00	23 701,43	29,50	A	F	3,7	F		3,7			876,95	420,77	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPAC 38	2008	X	Logements Rue Cascade OPAC 2	Etablissement CDC	354 834,00	294 085,99	26,50	A	F	3,55	F	3,55				10 440,05	6 304,96	
OPAC 38	2008	X	Logements Rue Cascade OPAC 1	Etablissement CDC	54 160,80	48 197,43	36,50	A	F	3,55	F	3,55				1 711,01	618,93	
OPAC 38	2010	X	14 Logement Place de la Cave	CAISSE DES DEPOTS GESTION DES PRETS	198 808,40	172 312,86	30,50	A	F	2,35	F	2,35				4 049,35	3 671,67	
OPAC 38	2010	X	14 Logements Place de la Cave	CAISSE DES DEPOTS GESTION DES PRETS	37 221,80	31 488,67	30,50	A	F	1,55	F	1,55				488,07	767,53	
OPAC 38	2010	X	14 Logements Place de la Cave PFE 01 FONCIER EQ	CAISSE DES DEPOTS GESTION DES PRETS	24 320,00	22 056,82	40,50	A	F	2,35	F	2,35				518,34	313,62	
OPAC 38	2010	X	14 Logements Place de la Cave PLAI 02 PLAI SPRF	CAISSE DES DEPOTS GESTION DES PRETS	8 688,20	7 705,53	40,50	A	F	1,55	F	1,55				119,44	131,55	
OPAC 38	2010	X	14 Logements Place de la Cave PLUS 02 PLUS SPRF	CAISSE DES DEPOTS GESTION DES PRETS	45 516,80	41 281,07	40,50	A	F	2,35	F	2,35				970,11	586,97	
PLURALIS SOCIETE D HABITATION DES ALPES	2011	X	Logements PLURALIS Montabon Petite Chartreuse	Etablissement CDC	127 183,20	114 600,47	29,50	A	F	4,6	F	4,6				5 271,62	1 738,87	
TOTAL GENERAL					1 515 796,11	1 264 221,99										34 462,09	29 170,12	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	1 788 250,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Commune de LA TERRASSE - 38 - Budget Communal	BP	2020
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

Commune de LA TERRASSE - 38 - Budget Communal	BP	2020
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Commune de LA TERRASSE - 38 - Budget Communal	BP	2020
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

Commune de LA TERRASSE - 38 - Budget Communal	BP 2020
--	----------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2019 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2019 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2019 (%)
Taxe foncière sur les propriétés bâties	2 578 000,00	23,220	23,220	0,000	598 612,00	2,709
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	23 100,00	87,800	87,800	0,000	20 282,00	0,000
TOTAL	2 601 100,00	-59,038			618 894,00	-36,391

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Le Maire,
A La Terrasse, le 02/07/2020
Le Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES : Pour : 0
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A La Terrasse, le 02/07/2020

Date de convocation :

Les membres du Conseil Municipal,

GUICHARD Annick Maire	
ZANCHIN Gilbert 1er Adjoint	
JAY Florence 2ème Adjointe	
BARET-COLLET Bruno 3ème Adjoint	
BERNARD Rachel 4ème Adjointe	
DAVID Thierry 5ème Adjoint	
JOLLY Michelle Conseillère municipale	
BRUNEL-FINET Paloma Conseillère municipale	
CALLEDE Christine Conseillère municipale	
DESCOMBES Jean-Michel Conseiller municipal délégué	
BOYER Murielle Conseillère municipale	
DELETRE Emmanuel Conseiller municipal délégué	
THOMAS Christine Conseillère municipale déléguée	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

DURAND Jérôme Conseiller municipal	
LOUIS Fabien Conseiller municipal délégué	
WAUTHIER Jérôme Conseiller municipal délégué	
LEGOUBIN Julier Conseiller municipal	
ABOUZEID Fady Conseiller municipal délégué	
AUGEREAU Stéphanie Conseillère municipale	
ESPAGNOL Elian Conseiller municipal	
BURILLON Didier Conseiller municipal	
TELLIER Mélanie Conseillère municipale	
BRUN Cassandra Conseillère municipale	

Certifié exécutoire par le Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A La Terrasse, le

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
 p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan		
p.39 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.40 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.42 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.43 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.44 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.46 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.47 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.48 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.49 A4 - Etat des provisions	X	
p.50 A5 - Etalement des provisions	X	
p.51 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.52 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.53 A8 - Etat des charges transférées	X	
p.54 A9 - Détails des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		
p.55 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.57 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.58 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.59 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.60 B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.61 B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.62 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.63 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.64 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.65 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		
p.66 C1 - Etat du personnel	X	
p.68 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.69 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.70 C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.71 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.72 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.73 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.74 D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)